

Image not found or type unknown



## Succession et partage + safer

Par **moremanu\_old**, le **12/07/2007 à 09:16**

Bonjour à tous,  
Ma grand mère, (grand père décédé) à l'usufruit d'un petit domaine (50 ha de terres agricoles louées) qui entourent notre maison. Mon père a 3 frères (aucun agriculteur et un avec qui il est sérieusement brouillé...). nous souhaiterions conserver ces terres.  
La question est de savoir : pourrions nous récupérer, et par quel moyen (achat, arrangements entre héritiers, legs...) tous les terrains avoisinants lors de la disparition de notre grand mère?  
Est-ce que la SAFER a le pouvoir de préempter lors d'un héritage?  
La brouille entre mon père et son frère pourrait-elle rendre le partage plus délicat?  
Je vous remercie tous de l'aide que vous pourriez m'apporter.  
Bonne journée!